

COLLOQUE INTERNATIONAL

19 JUIN 2025

de 08h30 à 18h

AU-DELÀ DE LA RÉPRESSION ÉTATIQUE

LE RÔLE DES ACTEURS
NON INSTITUTIONNELS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Campus Mail des Mèches
Amphitheatre MIEE



Colloque international

AU-DELA DE LA REPRESSION ETATIQUE. LE ROLE DES ACTEURS NON INSTITUTIONNELS

Ce colloque international, co-organisé par le Céditec (Créteil), le Ceraps (Lille) et le Cens (Nantes), entend examiner le rôle des acteurs non étatiques dans les pratiques répressives visant les mouvements sociaux, les activistes et, plus largement, toutes celles et ceux qui tentent de remettre en question l'ordre social et politique. Il propose en cela de penser la répression comme un continuum de pratiques ayant pour but de limiter, contraindre et/ou augmenter le coût de la contestation et de l'engagement, et de montrer que l'État n'en a pas le monopole. Que l'on pense à la violence physique exercée par des milices, des groupes paramilitaires, des opposant-es politiques ou de simples passant-es dans le cas de manifestations ; aux procédures-bâillons engagées par des acteurs privés ou publics ; au lobbying visant à limiter, voire empêcher, l'action de certaines ONG ou associations ; ou encore aux campagnes de diffamation, dans les médias ou sur les réseaux sociaux, de militant-es ou de groupes politiques, les cas de répression initiés ou menés de bout en bout par des acteurs non étatiques sont nombreux. Ce colloque sera l'occasion de consacrer un examen approfondi à ces acteurs, à leurs pratiques, à leurs liens avec l'État, mais aussi aux effets de la répression qu'ils exercent sur les activistes et les collectifs visés.



PROGRAMME

8h30-9h | Accueil café

9h-9h15 | Introduction

9h15-10h45 | Session 1. Une répression sans uniforme. Acteurs non étatiques et logiques répressives

Discussion animée par Lila Belkacem (UPEC, LIRTES)

Les civils comme acteurs de la répression en Turquie. Des informateurs aux vigilants

Ayşen UYSAL (Université de Dokuz Eylül, Turquie- CERI-CRESPPA-CSU)

Les manifestations géantes organisées à Istanbul contre l'arrestation d'Ekrem İmamoğlu, maire de la ville (19 mars 2025), ont montré encore une fois que la répression n'est pas la seule affaire des forces officielles du maintien de l'ordre : des civils participent à la répression des « dissidents ». Un groupe politique islamiste, İBDA-C (Le Front islamique du Grand Orient), a appelé à manifester devant la Mosquée Şehzadebaşı à Istanbul, tout près des manifestants de Saraçhane, au motif que les pierres tombales historiques du cimetière situé dans cette mosquée avaient été endommagées. Ni la contre-manifestation ni son motif ne présentent une nouveauté en Turquie. Sans aller plus loin, dans les années 1970, les groupes islamistes sont souvent descendus dans la rue pour réprimer les manifestants de gauche. Néanmoins, l'engagement des civils dans la répression ne se limite pas aux contre-manifestations. Les citoyens, souvent politiquement proches au pouvoir, participent aussi à la répression en tant qu'informateurs, délateurs, justiciers hors-la-loi, mais aussi agents du contrôle familial et social. Cette communication entend se focaliser sur les caractéristiques des civils engagés dans la répression. Les différentes enquêtes de terrain réalisées sur le contrôle des manifestations, mais aussi sur la délation permettront de faire un bilan des caractéristiques des civils mobilisés pour maintenir l'ordre.

Des clics et des claques : une entreprise justicière dans le monde de la nuit rennaise

Gilles FAVAREL-GARRIGUES (CERI-Sciences Po) et Laurent GAYER (CERI-Sciences Po)

Dans la nuit du 8 au 9 mars 2025, le service de sécurité du « 1988 Live Club », une boîte de nuit rennaise, intervient brutalement contre une free party antifasciste organisée à proximité. Très vite, des vidéos de cette intervention circulent sur les réseaux sociaux et suscitent l'émoi. C'est le début d'une controverse autour d'un personnage sulfureux, à la croisée du monde de la nuit, des sports de combat et de l'extrême-droite. Responsable de l'équipe de sécurité du 1988, Yovan Delourme, alias « Le Jarl », s'est fait connaître au cours de l'année précédente en mettant en scène le « nettoyage » de la Dalle du Colombier, un espace enclavé et réputé mal famé du centre-ville de Rennes, qu'il considère comme son territoire. Relayée dans diverses arènes (politique, professionnelle, médiatique et judiciaire), la controverse se centre sur la prétention de cet entrepreneur de violence à maintenir l'ordre et à rendre la justice par lui-même. Tous les ingrédients d'un vigilantisme à la française sont ici réunis. Cumulant un projet de nettoyage social, un agenda politique répressif et une entreprise de communication, le Jarl reproduit des formes d'auto-justice à la fois physiques et numériques observées dans d'autres contextes. Dès lors, son ancrage local et les interactions qu'il noue avec les services répressifs locaux doivent être interrogés. Car au fond, pour qui roule le Jarl ? Centrée sur les controverses suscitées par ce personnage aussi médiatique qu'énigmatique, notre contribution s'appuiera sur la communication des différents protagonistes et sur une série d'entretiens menés à Rennes en mai 2025.

La violence symbolique du participationnisme privé. Confinement et silenciation des associations critiques de la publicité dans un dispositif paritaire

Keyvan GHORBANZADEH (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CESSP)

A la suite du Grenelle de l'environnement de 2007, l'État propose aux associations de consommateurs et aux ONG environnementales de siéger aux côtés des représentants du patronat publicitaire au sein d'un conseil paritaire, censé mettre fin à plus de dix ans de mouvements sociaux critiques de l'industrie publicitaire. La communication revient sur le fonctionnement concret du Conseil paritaire de la publicité (CPP) et montre en quoi cet espace autorise une forme de répression à « bas bruit » d'une partie des associations critiques de l'industrie publicitaire. Avec l'aide de professionnels de la participation, les publicitaires conçoivent une instance où ils ont la main sur l'ordre du jour, l'organisation des votes et des groupes de travail, la communication des avis publiés au nom de l'industrie et des associations. Au sein du CPP, les voix associatives sont alors délégitimées et disqualifiées dans les discussions routinières de l'instance. Au final, des associations jusqu'alors très critiques de l'industrie publicitaire se retrouvent à signer des tribunes, des avis, des recommandations déontologiques reproduisant les intérêts du secteur publicitaire. Comme l'expliquent les représentants professionnels, le CPP leur permet de « contenir » une part de la critique contre leur industrie.

Surtout, les mêmes associations tendent également à moins se mobiliser dans d'autres cadres que le CPP, voire à défendre les bienfaits du dispositif paritaire. La communication propose de penser cette loyauté au dispositif comme une conséquence indirecte de la dépendance des associations aux subventions publiques. Pour une majorité des associatifs, rester au CPP s'intègre à une logique de reporting permettant de justifier, auprès de l'État, l'activité de leur association dans un contexte de forte valorisation par les pouvoirs publics de la participation associative à des dispositifs multipartites.

10h45-11h00 | Pause

11h00-12h30 | Session 2. Une violence répressive sans État ? Ambivalence des dispositions et dispositifs répressifs « non-étatiques »

Discussion animée par Elise Massicard (CNRS, Sciences Po-CERI)

Répression ou contre-attaque ? Tactiques et stratégies des adversaires de l'*animal liberation* aux États-Unis (1975-2000)

Mathis POUPELIN (Université Paris 8 Vincennes – St-Denis)

Cette communication analyse les tactiques et stratégies des adversaires de la libération animale aux États-Unis. Comme le mouvement écologiste, le mouvement animaliste s'oppose à une variété d'acteurs : entreprises, organisations militantes réactionnaires ou encore groupes de lobbying constituent un contre-mouvement puissant qui affronte, en premier lieu, les organisations de la cause animale. Dans cette configuration agonistique, l'État n'est souvent pas le premier mais plutôt le dernier acteur de la répression. Étudier le rôle et le fonctionnement des acteurs non-étatiques dans le processus répressif est d'une importance capitale si l'on veut comprendre la trajectoire de mouvements luttant eux-mêmes le plus souvent contre des acteurs non-étatiques. Trois organisations ayant été actives dans la répression du mouvement de libération animale seront étudiées : la *National Animal Interest Alliance* (NAIA), *Putting People First* (PPF) et l'*U.S. Surgical Corporation* (USSC). La NAIA est un groupe de lobbying protégeant les industries d'exploitation animale, responsable du passage de l'*Animal Enterprise Protection Act* de 1992, qui a aggravé drastiquement les peines encourues par les activistes animalistes. PPF est une organisation militante née en réaction à l'essor de nouveaux groupes animalistes dans les années 1980 : l'organisation cherche à décrédibiliser la cause animale dans les médias, à attirer l'attention des autorités sur la dangerosité du mouvement, et participe à l'élaboration du « *Wise Use Movement* », nébuleuse d'organisations luttant contre les animalistes et les écologistes. L'USSC est une entreprise ayant activement contribué à la lutte contre les animalistes pour défendre ses activités industrielles : loin de se contenter de tactiques légales, elle a pu rétribuer des mercenaires pour espionner certaines organisations et piéger une militante, Fran Trutt. Le but de cette communication est d'établir le *modus operandi* de ces diverses organisations, et comment elles collaborent, chacune à leur manière, avec l'État pour obtenir les clés de la répression.

Le religieux à la rescousse de l'administration française dans la répression du mouvement nationaliste du Cameroun (1948-1962)

Alvine Henriette ASSEMBE NDI (Université de Yaoundé I, Cameroun)

La répression du mouvement nationaliste au Cameroun sous tutelle française est le fait de plusieurs acteurs parmi lesquels les autorités religieuses. L'Union des populations du Cameroun (UPC) s'impose rapidement comme le principal porteur des revendications nationalistes de ce territoire. Dans un contexte de guerre froide et de lutte contre le communisme, l'Église catholique, la Mission Protestante Américaine et l'Islam se rangent du côté de l'administration afin de combattre ce parti politique étiqueté comme communiste. Si la relation entre le pouvoir politique et le pouvoir de l'Église est cordiale chez les catholiques, elle ne l'est pas toujours chez les protestants américains et les musulmans qui, par le biais de menaces et de compromis, rallient les autorités françaises. L'autorité religieuse, figure morale qui soutient les opprimés, prend paradoxalement le parti de l'administration. C'est cette dimension « religio-politique » de la répression que cette communication se propose d'étudier. Dans certains cas, la répression religieuse, généralement pensée comme étant psychologique, symbolique et discrète, prend une tournure physique. En s'inscrivant dans le sillage de la sociologie de la domination de Max Weber et de la théorie de violence symbolique de Pierre Bourdieu, cette communication analyse le rôle des autorités religieuses dans la répression de l'UPC. Elle interroge l'idéologie, le contexte ainsi que les méthodes qui sous-tendent les pratiques répressives.

Dans les représentations de ces groupes religieux, relais de l'idéologie capitaliste et conservatrice, l'UPC apparaît comme une menace à l'ordre établi. L'espace temporel est délimité par la création de l'UPC en 1948 pour la borne inférieure et la rupture de l'alliance entre l'Église catholique et le gouvernement camerounais, en 1962.



Une censure structurale. Restriction et auto-restriction de la parole des immigrés subsahariens dans le contexte du projet de loi « Asile et Immigration » (France, 2023-2024)

Alassane ABDOULAYE BA (UPEC)

Cette communication se propose d'analyser les mécanismes de répression non étatique en mobilisant la notion de « censure structurale » (Bourdieu), à partir d'une enquête ethnographique conduite sur une mobilisation d'associations de défense des droits des personnes migrantes. Cette enquête a été menée en région parisienne entre novembre 2023 et juin 2024, notamment à l'occasion de la réunion du 22 décembre 2023 à l'initiative des collectifs de sans-papiers et de la Marche des solidarités. Plutôt que de se centrer uniquement sur les activités de répression orientées vers l'entrave à l'action et à la prise de parole de groupes considérés comme adversaires, ennemis ou menaces, l'enquête met en lumière les (auto-)limitations de la parole publique observables dans le travail même de mobilisation ainsi que dans les stratégies militantes d'interpellation et d'accès aux champs politique et journalistique. Quels mécanismes endogènes d'exclusion et de restriction du droit à la parole peuvent être observés dans le cas des associations de défense des droits des migrants ? Quelles éventuelles stratégies de « résistance » sont développées par les acteurs associatifs, et quelles en sont les limites ? L'observation indique que ces derniers tendent à osciller entre des pratiques d'adaptation et de contournement des restrictions matérielles et symboliques imposées par les institutions de l'Etat. Ces pratiques révèlent l'existence de dispositions incorporées variables, selon les agents et les configurations dans lesquels ils se trouvent pris, à conserver ou transformer l'espace de la cause des migrants. Elles se manifestent par des formes d'« auto-censure » qui conduit les personnels associatifs à ajuster leurs modes d'expression et d'action aux contraintes structurales que le champ du pouvoir exerce sur leur espace de mobilisation. L'enquête s'intéresse ainsi aux tensions qui traversent les relations entre collectifs de sans-papiers, associations, syndicats et acteurs de la société civile réunis autour d'un appel de personnalités publiques. Ces tensions se manifestent notamment lors de deux grandes mobilisations : « l'appel des 201 » du 21 janvier 2024 et la manifestation des collectifs de sans-papiers du 14 janvier 2024. Elles sont le produit d'une structuration de l'espace de mobilisation dans lequel des agents se différencient à la fois par leurs origines sociales, leurs niveaux de formation, leurs positionnements idéologiques, mais aussi par le répertoire d'actions qu'ils privilégient, des plus institutionnalisées aux plus perturbatrices. En nous appuyant sur un corpus d'articles de la presse nationale généraliste traitant du vote de la loi « Asile et immigration », la communication examine comment une « auto-répression » s'opère à travers l'intériorisation partielle de la stratégie de délégitimation des associations - notamment de « fait-diversification » - déployée par le cabinet du ministre de l'intérieur Gérald Darmanin à destination des médias d'information et de leurs publics. Cette dernière peut être analysée comme visant à justifier des mesures législatives plus strictes et à détourner l'attention des aspects les plus controversés du projet de loi et les entraves juridiques qu'il introduisait dans les droits des personnes migrantes. Il s'agira de comprendre comment ce piège symbolique s'est en quelque sorte refermé sur ceux-là mêmes qui entendaient les défendre.

12h30-14h | Déjeuner

14h-15h30 | Session 3. S'adapter, réagir, mobiliser : les effets de la répression non étatique

Discussion animée par Amin Allal (CNRS, Ceraps)

De la contestation collective à l'activisme discret et individuel. Questionner les réponses aux pratiques coercitives de Vale dans le Minas Gerais (Brésil)

Léa LEBEAUPIN-SALAMON (CREDA, CNRS - IRD - Sorbonne Nouvelle)

Dans le Minas Gerais (Brésil), les militant-es opposé-es aux pratiques de l'industrie minière sont confronté-es à une répression protéiforme, où l'entreprise Vale joue un rôle central. Surveillance, menaces, criminalisation et fragmentation des collectifs composent un arsenal répressif qui, sans s'appuyer uniquement sur l'État, façonne les dynamiques contestataires locales. Cette communication interroge les effets de cette répression sur les mobilisations sociales, en particulier le passage d'une contestation collective à des résistances plus discrètes et individualisées. À travers une enquête ethnographique (2019-2021), l'analyse met en lumière la mutation des contestations sous l'accumulation des pratiques coercitives. Loin d'entraîner une disparition de la mobilisation, la répression transforme les répertoires d'action : critiques ciblées, recours à des réseaux discrets et formes d'engagement isolées. Ces observations invitent à repenser les trajectoires militantes face à la répression. Plutôt qu'un simple affaiblissement, la fragmentation reflète des ajustements stratégiques. Entre défections forcées, repositionnements et engagement discret, les militant-es naviguent dans un environnement marqué par la surveillance et la criminalisation. Loin d'être homogène, ce processus produit des effets variés, selon les parcours individuels, les ressources et les réseaux d'appartenance. Ce travail s'appuie sur les recherches sur la criminalisation des mouvements sociaux et la répression politique, ainsi que sur les formes de répression indirecte. Il mobilise les analyses sur les résistances discrètes et l'adaptation des mobilisations sous contrainte et éclaire le rôle des entreprises dans la cooptation et la répression. En examinant ces transformations, cette contribution participe aux discussions sur les nouvelles formes de répression et de résistance face aux stratégies privées de contrôle. S'écarter ici d'une approche conflictuelle de l'extractivisme révèle un système de domination plus complexe qu'une simple relation dominant-e/dominé-e, où coercition et consentement coexistent.

Les effets des pratiques de répression non étatique autour des migrations entre la France et la Grande-Bretagne

Matthijs GARDENIER (Université Paul Valéry Montpellier, LEIRIS, IC-Migrations)

Cette communication se base sur des recherches menées sur l'activité des groupes anti-migrants à Calais entre 2014 et 2018 et à Douvres entre 2020 et 2023. Ces groupes utilisent diverses stratégies pour s'opposer à la présence des migrants, se présentant comme des mouvements sociaux « citoyens et apolitiques ». Une grande partie de leur activité relève du vigilantisme, ciblant les demandeurs d'asile et leurs soutiens (collectifs, ONG). Leur répertoire d'action inclut : 1/ Répression directe des migrations : ces groupes participent à des actions pour maintenir l'ordre face aux migrations perçues comme illégales. Leurs activités incluent des patrouilles, le dégagement de barricades et des affrontements directs avec les migrants. Par exemple, « Sauvons Calais » a été impliqué dans des attaques de squats et des appels à l'auto-justice, tandis que les « Calaisiens en Colère » soutiennent les forces de l'ordre lors d'affrontements. Le collectif *Little Boats* prétend mener une enquête criminelle parapolicrière contre les passeurs. 2/ Demande sociale de répression : ces collectifs cherchent à légitimer leurs actions en mettant en avant des revendications telles que l'enfermement systématique des réfugiés, les expulsions de masse et la pénalisation du soutien aux migrations. 3/ Pression sur les soutiens aux migrations : les groupes anti-migrants exercent des pressions sur les individus et organisations soutenant les migrants, par des actions telles que l'expulsion de squats, des agressions physiques, du harcèlement en ligne et des menaces de mort. La communication s'interroge sur l'efficacité de ces pressions. Parviennent-elles à réduire au silence leurs cibles, ou au contraire, incitent-elles à une mobilisation accrue ? Malgré les tentatives de répression, certaines personnes ciblées peuvent s'engager davantage ou utiliser ces répressions comme catalyseurs pour se mobiliser. Cela amène à s'interroger sur les concepts de choc moral et de radicalisation cumulative. Un projet de recherche sur les impacts des groupes anti-migrants à Douvres montre qu'en termes de trajectoires individuelles, les opérations de harcèlement des groupes anti-migrants ont pu susciter un surengagement, menant à la mise en place d'un lieu de soutien aux réfugiés autour des Napier Barracks. Ces éléments amènent à s'interroger sur les effets des répressions non étatiques sur ces mouvements.

Faire mouvement contre la *soft repression*. Mobilisations et adaptations tactiques de l'indépendantisme catalan entre 2006 et 2017

Florent FRASQUE (IEP de Grenoble, Pacte, Université Grenoble Alpes, CNRS, EHEHI - Casa de Velázquez, Madrid 2021-2024)

La *soft repression* constitue un moteur de la formation, de la consolidation et de la transformation du mouvement indépendantiste catalan. En effet, entre 2006 et 2017, un large contre-mouvement unioniste, formé par une pluralité d'acteurs étatiques et non-étatiques, participe à stigmatiser et à disqualifier l'indépendantisme. Aux censures administratives et constitutionnelles, dont le statut de déclencheurs de la mobilisation indépendantiste a déjà été établi, s'ajoutent donc des formes de répression plus diffuses, qui se prolongent tout au long de la période étudiée. La *soft repression* joue alors le rôle d'un *looper*, c'est-à-dire d'un stimulus qui conduit au développement d'adaptations tactiques du côté des chefs de file du mouvement et contribue, *in fine*, à attiser des mobilisations plus radicales. À partir d'une enquête qualitative articulée autour de 38 entretiens semi-directifs avec des leaders partisans et associatifs indépendantistes, et en miroir des travaux d'Hélène Combes, l'analyse des interactions entre partis et mouvements sociaux permet ici de discerner deux effets de levier induits par la *soft repression*. D'une part, elle encourage le rapprochement et la collaboration des acteurs non-institutionnels et partisans. D'autre part, elle exacerbe la compétition interne et favorise le raffermissement des positions défendues par les dirigeants des organisations qui composent le mouvement. Repérer ces dynamiques invite alors à complexifier le modèle des cycles de l'action collective proposé par Sidney Tarrow.

15h30-15h45 | Pause

15h45-18h | Table-ronde : La Palestine, laboratoire de la répression non étatique

Animateur de la table-ronde : Sbeih SBEIH (Lyon II, IREMAM)

Avec Pauline Perrenot (Acrimed), Taysir Mathlouthi (7amleh - The Arab Center for the Advancement of Social Media), une membre de Tsedek! (Collectif Juif Décolonial), Salah Hamouri (Urgence Palestine), Rachele Borghi (Sorbonne Université).

18h30-20h30 | Pot convivial

Comité d'organisation

Karine Lamarche (CENS)
Nitzan Perelman-Becker (CENS)
Caterina Bandini (CERAPS)
Benjamin Ferron (Céditec)

Conseil scientifique

Amin Allal (CERAPS)
Valentin Behr (CESSP)
Vanessa Codaccioni (CRESPPA-CSU)
Hélène Combes (CESSPP)
Maya Collombon (CEMCA)
Nicolas Kaciaf (CERAPS)
Elise Massicard (CERI)
Aurélien Mondon (U. de Bath)
Marie-Hélène Sa Vilas-Boas (ERMES)
Julien Talpin (CERAPS)
Félix Tréguer (CIS)

Le colloque se tiendra en format hybride (présentiel et distanciel)

Lien Zoom :

<https://u-pec-fr.zoom.us/meeting/register/IFSv8ra1SayAvWEb4CiXyw>



PLAN D'ACCÈS



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

Campus Mail des Mèches
Amphitheatre MIEE

